



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
4 décembre 2010
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Trente-troisième session

Cancún, 30 novembre-4 décembre 2010

Point 5 a) de l'ordre du jour

Mécanisme financier de la Convention

Quatrième examen du mécanisme financier

Quatrième examen du mécanisme financier

Projet de conclusions proposé par le Président

1. À sa trente-troisième session, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note du rapport¹ établi par le secrétariat, dans lequel sont regroupées et synthétisées les informations communiquées par les Parties participant au projet d'études des aspects économiques, environnementaux et liés au développement au niveau national dans l'optique des changements climatiques (NEEDS).
2. Le SBI a invité les Parties à communiquer au secrétariat, avant le 28 mars 2011, leurs vues concernant le rapport de synthèse, et a prié le secrétariat de regrouper les observations reçues dans un document de la série MISC pour examen à sa trente-quatrième session. Le SBI a aussi décidé de poursuivre l'examen du rapport sur le projet NEEDS à sa trente-quatrième session.
3. Le SBI a décidé de recommander à la Conférence des Parties d'adopter un projet de décision sur la question à sa seizième session (pour le texte de ce projet, voir FCCC/SBI/2010/L.38/Add.1).

¹ FCCC/SBI/2010/INF.7.